

# EDUCATION CIVIQUE : LA DEFENSE ET LA PAIX.

## 1. La défense et l'action internationale de la France.

**Le contexte international actuel :**  
nouvelles menaces  
(terrorisme, trafics internationaux, dictatures...)

### En réaction :

Le pouvoir politique (chacun a un rôle précisé par la Constitution de 1958 : **le président de la République** est le chef des armées, **le Gouvernement** définit la politique de Défense, **le Parlement** vote le budget militaire et autorise les déclarations de guerre, etc.) fait des choix exposés dans le ***Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale***

**Objectif général : Défense globale et action internationale de la France**

### Des missions variées :

- S'informer (pour anticiper et prendre les décisions adaptées)
- Protéger (la sécurité du territoire et la population)
- Prévenir (agir pour anticiper les crises)
- Intervenir (utiliser nos forces armées si la prévention n'a pas suffi)
- Dissuader (la puissance nucléaire française doit « faire peur » : empêcher un ennemi éventuel de prendre la décision d'attaquer la France)

### Des alliances internationales :

- ONU (Organisation des Nations Unies ; la France fait partie des 5 membres du Conseil de Sécurité)
- OTAN (Alliance militaire occidentale autour des Etats-Unis)
- UE (Union européenne) : 27 pays qui prennent des choix politiques et économiques communs pour être plus forts au niveau international)

### Des liens entre les citoyens et l'armée :

- La loi de 1997 suspend le service national (le service militaire). Il est remplacé par 3 obligations :
- L'information sur la Défense nationale (collège et lycée)
  - Le recensement en mairie à 16 ans
  - La JDC (Journée Défense et Citoyenneté) avec obtention d'un certificat de participation pour s'inscrire aux examens, passer des concours administratifs, etc.)

## 2. La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale.

UN MONDE INSTABLE ET DES SOUFFRANCES : guerres, conflits internes, famines, épidémies, misère, catastrophes naturelles ou industrielles, réfugiés, crimes contre l'humanité, criminalité internationale

**Menace sur :**  
**La SECURITE et la PAIX**

**Il faut apporter une aide ou trouver des solutions**

### L'ONU (Organisation des Nations Unies)

*Créée en 1945 pour maintenir la paix internationale*

- Un **Secrétaire général** exécute ses décisions
- Une **Assemblée générale** (192 pays, 1 Etat = 1 voix)
- Un **Conseil de Sécurité** (5 Etats membres qui prennent des résolutions : ils décident de l'utilisation de la force)
- Des forces armées pour intervenir : les **Casques bleus**

### Des AGENCES SPECIALISEES de l'ONU

*Elles favorisent le développement et la coopération internationale*

- Le **HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés)** : pour venir en aide aux populations déplacées (guerres, famines...)
- L'**OMS (Organisation mondiale de la Santé)** : pour surveiller les risques d'épidémies dans le monde
- L'**UNICEF** : pour venir en aide aux enfants en danger dans le monde
- etc.

### La JUSTICE INTERNATIONALE

*Pour protéger les droits de l'homme*

- Des **tribunaux pénaux internationaux**
- La **Cour Pénale Internationale (CPI)** permanent créée en 2002